

## Courcôme pratique...



Photo : Pierre QUERON

Commune de Courcôme  
Le Bourg  
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68  
Télécopie : 05 45 30 33 65  
Messagerie :  
mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi  
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h 30  
mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.  
Tél : 05 45 31 00 23  
(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :  
Samedi de 14h à 16h  
Maison des associations.

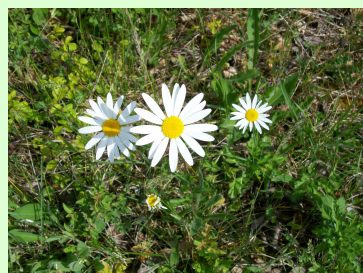
Directeur de publication :  
Michel DUCHIRON  
Impression : Mairie de Courcôme  
Distribution : foyers de la commune  
Information gratuite  
Site internet : www.courcome.eu  
Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

### Notez le dès à présent. Courant juin :

**12 juin : bric à brac du comité des fêtes**

**21 juin : fête de la musique**

**25 juin : fête des écoles du RPI**



## Courcôme infos de A à Z...

### A gence postale.

Dominique Duguey, gérante de l'agence postale, reprendra du service à compter du 9 mai après son congé maternité. Céline Robin qui l'a remplacée va se consacrer à la finalisation de l'organisation du cimetière.

### E cole maternelle.

Les inscriptions à l'école maternelle de Courcôme débuteront le **2 mai** après la classe (après 16h30).

Pensez à vous munir du certificat d'inscription de la mairie de votre domicile, du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant.

### E nquête publique parcellaire LGV.

Monsieur Rougier, commissaire enquêteur, tiendra une dernière permanence pour clôturer l'enquête publique parcellaire en vue des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique sur la commune de Courcôme le **lundi 16 mai de 9h à 12h**.  
Dernier jour pour formuler vos observations !

### E ntretien des rues.

Voilà deux ans que la municipalité n'achète plus de pesticides ni de produits désherbants. Ce sont les employés communaux qui interviennent dans le cimetière et dans les rues avec du matériel mécanique (bêche et huile de coude...).

### E .R.D.F.

Afin d'améliorer la qualité de distribution électrique, ERDF réalise actuellement des travaux sur notre commune qui nécessiteront une interruption de fourniture d'électricité le **mercredi 25 mai entre 9h et**

**12h** sur les villages de La Touche, Les Ouillères, Les Martres et les Marchis.

### E xercice en terrain libre.

Un détachement des écoles militaires de Saumur, école de cavalerie, doit effectuer des exercices tactiques sur le territoire de Courcôme entre le 16 et le 21 mai. Ce seront 13 véhicules blindés à roues et 9 véhicules blindés légers à roues, 17 véhicules légers et 4 PL qui circuleront sur les routes de notre commune.

### F ermeture de la mairie.

Le secrétariat de mairie sera fermé le **vendredi 3 juin** en raison de la participation de la secrétaire au congrès national des secrétaires de mairie à La Bussière dans la Vienne.

### J ournée des orchidées.

Samedi 14 mai 2011.



Journée organisée par les comités des fêtes de Courcôme et de Tuzie sur le magnifique site des Couradeaux.

Départ en voitures devant la mairie à 9h30. Et départ de la randonnée à 10h dans les Couradeaux. A midi, apéritif offert. Des tables seront installées pour votre pique-nique. Après midi, découverte des orchidées avec le concours d'un guide botaniste qualifié. Ouvert à tous !

### M arche gourmande des parents d'élèves.

Dimanche 22 mai, journée

randonnée organisée par les parents d'élèves du RPI des P'tits Loups. Départ de la salle des fêtes de Courcôme à 10h30. Trois boucles pédestres de 4 km. Repas compris (apportez vos couverts). Inscriptions auprès de Dany Charpentier au 05 45 85 75 34.

### M .S.A.

Un service de remplacement peut être mis en place sur votre exploitation agricole en cas d'accident, de maladie, vacances... Du personnel compétent et autonome sera mis à votre disposition. Les formalités administratives liées à ces emplois seront également gérés. Informations au 05 45 95 08 21.

### M usiques métisses à l'école.



C'est le groupe de **Christine SALEM** qui interviendra à l'école maternelle de Courcôme le **mardi 31 mai après midi**. L'animation musicale se prolongera pour le public à la sortie des classes dès 16h20.

### V ie scolaire.

Les enfants de l'école maternelle recevront leurs correspondants d'Hiersac le lundi 30 mai.

### V illage fleuri.

Cette année encore la commune s'est inscrite au concours départemental « villes et villages fleuris ». Merci de contribuer à la mise en valeur de nos petites communes rurales.

# Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



MAI  
2011

AGENDA  
DE MAI

### À COURCÔME :

**Dimanche 8 mai : 10h30 - Cérémonie devant le monument aux morts**

**Jeudi 12 mai : 14h-17h**  
Salle des associations  
Vente de vêtements  
EIDER

**Vendredi 13 mai :**  
Soirée théâtre « Un cocu presque parfait »  
Salle socioculturelle

**Samedi 14 mai :**  
Journée randonnée et découverte des orchidées aux Couradeaux

**Lundi 16 mai :**  
9h-12h Mairie  
Clôture de l'enquête publique LGV

**Dimanche 22 mai :**  
Marche « gourmande » des parents d'élèves.

**Mardi 24 mai : 10h30**  
Salle socio-culturelle  
Réunion du Syndicat départemental d'électricité sur le renforcement et la sécurisation du réseau public d'électricité de notre canton.

### AUX ALENTOURS...

**21 et 22 mai : salon de la Chasse et de la Nature (Château Verteuil)**  
Organisé par le Rotary club et la Fédération des Chasseurs.



### EDITORIAL

Deux nouvelles importantes sont tombées en ce début de printemps. Le 8 Avril, d'abord : le Conseil départemental de l'Education Nationale (CDEN) a entériné, comme nous le craignons, la fermeture d'une des classes du RPI. A Charmé, en effet, c'est le poste de Marie-Pierre Tinard qui a été supprimé. Malgré la mobilisation des enseignantes, des parents et des élus, l'administration est restée sourde à nos arguments. A noter pourtant que le projet de carte scolaire a été rejeté à l'unanimité par les participants au CDEN. Cela en dit long sur le délabrement inexorable du service public d'éducation !

Le 26 Avril ensuite : la présentation du projet de schéma départemental de l'intercommunalité. Une surprise : la CDC d'Aigre disparaît du regroupement initialement annoncé avec Ruffec, Villefagnan et les Trois Vallées. Elu rapporteur général de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), je n'ai pas manqué de faire remarquer au Préfet l'incohérence du calendrier qui consiste à délibérer sur le périmètre des nouvelles structures envisagées avant même que les projets, les compétences et la fiscalité aient été débattues et décidées. Quand plusieurs communautés fusionnent ou quand une commune isolée rejoint une communauté, qu'advient-il des compétences qui étaient exercées (ou pas !) par l'une ou l'autre des entités ? Cette interrogation est pourtant centrale et motive dans bien des cas les refus des communes ou des petites communautés d'intégrer des structures plus grandes.

Bien d'autres questions restent en suspens. La nouvelle entité intercommunale correspondra-t-elle aux attentes et aux pratiques des habitants (services, déplacements, loisirs...) ? La qualité des services sera-t-elle améliorée ou dégradée ? Quelles seront les conséquences du transfert des biens et des services sur le niveau des impôts locaux ? etc.... A n'en pas douter, ce sera une vraie difficulté concernant les fusions à venir d'ici la fin du mandat !

Bon mois de Mai. Amicalement, Le Maire M. DUCHIRON

Le saviez-vous ?

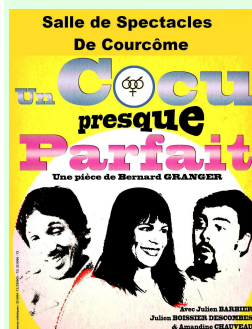
Origine de la fête de travail.

C'est durant l'occupation allemande, le 24 avril 1941, que le 1<sup>er</sup> mai est officiellement désigné comme la Fête du Travail et de la Concorde sociale et devient chômé. Cette mesure est alors destinée à rallier les ouvriers au régime de Vichy.

En avril 1947, elle est reprise par le gouvernement issu de la Libération qui fait du 1<sup>er</sup> mai un jour férié et payé... mais pas pour autant une fête légale. Aujourd'hui, la Fête du Travail est commémorée par un jour chômé dans la plupart des pays d'Europe à l'exception, notamment, de la Suisse et des Pays-Bas. Au Royaume-Uni, c'est le premier lundi de mai qui est férié.

Quant au muguet, originaire du Japon, il est présent en Europe depuis le Moyen-âge. La plante à clochettes a toujours symbolisé le printemps et les Celtes lui accordaient des vertus porte-bonheur.

**SOIREE THEATRE**  
Proposée par l'association THELEME



Vendredi 13 MAI 20H30  
Vendredi 13 mai - 20h30  
Tarif unique : 8 €, gratuit pour les moins de 7 ans

# La réforme des collectivités locales

## Le compte à rebours est commencé !

M. Jacques MILLON, Préfet de la Charente a installé jeudi 14 avril dernier la nouvelle Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) de la Charente. Cette commission comprend 42 membres représentant les communes, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les syndicats mixtes et les syndicats de communes, le Conseil Général et le Conseil Régional. La loi de réforme des collectivités territoriales, récemment promulguée, comporte notamment des dispositions relatives au développement de l'intercommunalité. Dans ce domaine, elle vise trois objectifs :

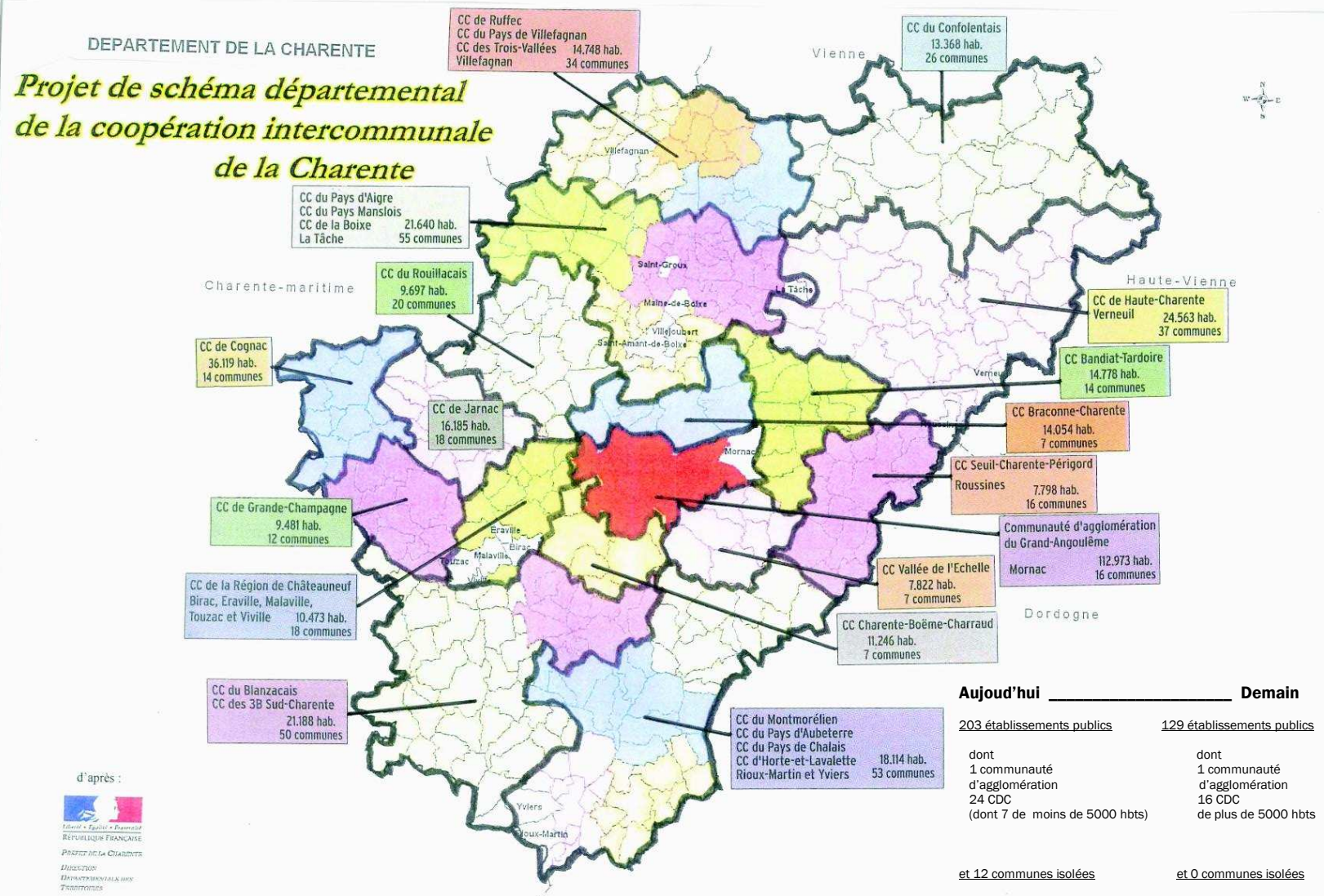
- achever la carte de l'intercommunalité par le rattachement des 12 dernières communes isolées à des communautés de communes à fiscalité propre
- rationaliser le périmètre des communautés existantes, en fusionnant les communautés de moins de 5000 habitants !
- simplifier l'organisation territoriale par la suppression des syndicats devenus inutiles.

A cette fin, la loi a confié aux préfets le soin d'arrêter d'ici la fin 2011 un schéma départemental de coopération intercommunale à l'élaboration duquel la CDCI sera étroitement associée.

La réunion du 14 avril a permis de procéder à un premier échange sur les orientations générales, et c'est le 26 avril, lors d'une nouvelle réunion, que le Préfet a présenté le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

Le préfet a souligné l'esprit de concertation, de dialogue et d'écoute qu'il entendait mettre en oeuvre pour conduire cette importante démarche.

Le projet de schéma départemental de l'intercommunalité prévoit la suppression de 74 structures intercommunales dont 8 communautés de communes et 17 syndicats à vocation scolaire. Les conseils municipaux et les conseils communautaires ont jusqu'au 1er août prochain pour se prononcer sur les propositions qui les concernent.



## L'heure des choix

Mais une fois les premières réactions exprimées (accord, surprise, opposition...), comment les élus concernés analyseront-ils les propositions préfectorales pour exprimer positivement leur avis ?

L'AMRF (Association des Maires Ruraux de France), pour sa part, dénonce « la marche forcée imposée par la feuille de route des CDCI et notamment les délais impartis particulièrement déraisonnables, d'autant qu'ils favoriseront les

combinaisons plus ou moins louables de notabilités locales soucieuses de sauvegarder leur influence et leurs moyens. L'achèvement, comme le développement de l'intercommunalité, doivent répondre à un impératif d'efficacité au service d'un projet de territoire et non

au remplissage de cases colorées dans les salons dorés des Préfectures!... » Mais elle tempère son propos en demandant aux CDCI d'aboutir à des cartes de l'intercommunalité élaborées dans le plus grand consensus, seule manière d'obtenir l'adhésion des élus

et de garantir le bon fonctionnement de nos structures communales et intercommunales. Et d'ajouter, en guise de conclusion : « Il ne faut pas croire que les citoyens se désintéressent de la réforme des collectivités locales. Notre rôle est de leur expliquer la loi républicaine et son contenu... car nous sommes en train d'écrire la page territoriale pour les cinquante prochaines années. Nous ne devons pas rater cette occasion. »

## Un calendrier serré

Voici pour information le calendrier prévisionnel de la réforme :

**Début mai 2011**, envoi du projet de schéma départemental de coopération intercommunale aux assemblées délibérantes (conseils municipaux et conseils communautaires...). Ces assemblées disposeront d'un délai de trois mois (jusqu'à **début août 2011**) pour se prononcer sur les propositions qui les concernent.

**Septembre à décembre 2011**: consultation de la CDCI sur les avis reçus des collectivités. La commission disposera alors de quatre mois à compter de cette saisine pour se prononcer.

**31 décembre 2011** : date limite pour que le schéma départemental de coopération intercommunale soit arrêté par le préfet.

**1er janvier 2012**, début de la mise en œuvre du schéma.

**Durant l'année 2012** : prise des arrêtés des projets de nouveaux périmètres.

**1er juin 2013** : date limite de prise des arrêtés définissant les nouveaux périmètres.

**1er janvier 2014** : date limite d'application des nouveaux périmètres.

## À noter

### LES PETITS COPAINS DE KIRIKOU

Prochains rendez-vous des enfants de 0 à 3 ans et de leurs accompagnatrices, salle socio-culturelle de Courcôme : **vendredi 6 mai et vendredi 20 mai** de 9h30 à 11h30. Atelier gratuit. Ouvert à tous.

### TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :  
Lundi 9 mai  
Lundi 23 mai  
(Sortez vos sacs la veille au soir)

### SACS NOIRS

En raison du jour férié (jeudi 2 juin), le ramassage des sacs noirs sera décalé du vendredi 3 juin au **samedi 4 juin**.

### PERMANENCES DU DEPUTE

Le député de la circonscription Jérôme Lambert tiendra ses permanences sur notre canton pour le mois de mai :

**LUNDI 16 MAI** :  
11 h - Mairie de PAIZAY-NAUDOUIN

**JEUDI 19 MAI** :  
11 h - Mairie de TUZIE

**VENDREDI 20 MAI** :  
9 h 30 - Mairie de VILLEFAGNAN

Pour contacter votre député Jérôme Lambert :  
Secrétariat parlementaire, le Bourg, 16230 JAILLÉ.  
Tél : 05-45-39-00-09.  
Fax : 05-45-39-91-74.  
Courriel : [jlambert@assemblee-nationale.fr](mailto:jlambert@assemblee-nationale.fr)